



ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

## PROTOCOLE SANTÉ ET SÉCURITÉ COVID-19

Février 2021

<b>Table des matières</b>	1
<b>Informations générales sur le Corona Virus</b>	2
1. Signes et symptômes	
2. Méthode de transmission	
3. Recommandations d'isolement	
<b>Points clés relatifs à la prévention de la covid19 et du retour en classe</b>	3
1. Les écoles sont des milieux importants pour le développement des enfants	
2. Transmission de covid 19 dans les écoles et environnement sécuritaire (contrôlé)	
3. Les écoles propres	
4. Ventilation des espaces	
5. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes	
6. Regroupements de masse	
7. Traçage des cas	
8. Éducation physique et activités à l'extérieur	
9. Cours de musique	
10. Port du masque	
11. Environnement scolaire	
<b>Mesures sécuritaires de travail pour le personnel</b>	9
1. Vérification des symptômes	
2. Entrée et sortie du site	
3. Distanciation physique et groupes d'apprentissage	
4. Utilisation des salles de bains	
5. Maladie/Symptômes	
6. Gérer un élève développant des symptômes	
7. Règles d'accès aux bâtiments	
8. Routine de nettoyage pour membres du personnel/ Nettoyage accru	
9. Produits nettoyants	
10. Détails relatifs à la nourriture, au déroulement des repas et collations	
11. Communication des incidents d'isolement ou de retour à la maison du personnel	
<b>Mesures spécifiques aux élèves</b>	16
1. Formulaire vérification des symptômes	
2. Les autobus	
3. Respect du système d'arrivée et de départ/contrôle du flot des élèves	
4. Les élèves devraient laver leurs mains	
5. Distanciation physique pour les élèves	
6. Gestion de la nourriture, du matériel et des fournitures scolaires	
7. Activités extracurriculaires et sports	
<b>Annexes</b>	20



ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

## INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE CORONAVIRUS

En raison de la situation actuelle de pandémie, de nombreuses mesures ont été prises par les divers paliers gouvernementaux afin de limiter la propagation de la COVID19 et d'assurer la santé et sécurité de tous.

Les informations contenues dans le présent document proviennent de Worksafe BC, du ministère de l'éducation et du BC Center for Disease Control.

### **BCCDC**

<http://covid-19.bccdc.ca/>

### **Worksafe BC**

[http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID\\_public\\_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf](http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf)

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates>

### **Ministry of Education**

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-return-to-school>

## 1. Signes et symptômes de la covid-19

Les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Maux de tête ;
- Fatigue extrême ou épuisement ;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;
- Douleurs corporelles ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Perte d'appétit,

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale). Dans de rares cas, la maladie peut mener à un décès. Les personnes les plus à risque de complications sont les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques, ainsi que les personnes âgées.





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

## 2. Mode de transmission

Des recherches sont encore en cours concernant la COVID-19. Les informations suivantes concernent les coronavirus humains. Il est probable qu'elles s'appliquent à la COVID-19. <https://www.youtube.com/watch?v=O-KviLbtBq8>

Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par :

- Contact étroit avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue ;
- Contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux.

## 3. Recommandations d'isolement

Les gens avec ou sans symptômes qui sont dans l'une ou l'autre des catégories suivantes, doivent se mettre en isolement et surveiller leurs symptômes pendant 14 jours :

- ont testé positif pour la Covid19
- ont voyagé à l'extérieur du Canada et sont maintenant de retour chez eux.
- sont en contact avec une personne qui a été diagnostiquée

Les gens qui ont été diagnostiqués avec COVID19 doivent s'isoler pendant 10 jours  
<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation>

### POINTS CLÉS RELATIFS À LA PRÉVENTION DE LA COVID19 ET DU RETOUR EN CLASSE

#### 1. Les écoles sont des milieux importants pour le développement des enfants

La transition de l'enseignement en salle de classe vers l'enseignement en ligne a permis de mettre en relief l'importance des milieux scolaires autant pour les parents qui ont besoin du système scolaire pour travailler et supporter les apprentissages de leurs enfants que pour les élèves afin de poursuivre leurs apprentissages académiques et leur développement socio-émotionnel. L'impact de ce transfert vers un mode d'enseignement à distance et hybride a, selon les experts, contribué à accentuer les écarts et ce particulièrement pour les plus vulnérables.

#### 2. Transmission de Covid 19 dans les écoles et environnement sécuritaire (contrôlé)

Les écoles sont des milieux considérés comme étant des environnements sécuritaires par les autorités de santé publiques principalement pour deux raisons. D'abord, parce que la majorité des écoles sont composées de jeunes en santé, vu comme des vecteurs de



ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

transmission inefficaces et ensuite par ce que la population scolaire est constante et stable dans le temps (i.e. les personnes la composant sont les mêmes à travers le temps) et qu'il y est possible d'établir des groupes permanents à contacts limités facilement identifiables contrairement aux autres lieux publics où les visiteurs sont en constant changement.

### 3. Les écoles propres

Les écoles doivent faire l'objet d'un nettoyage accru, ce qui se définit par une augmentation de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon), quotidienne, et une augmentation de la fréquence de la désinfection des surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises, appareils électroniques, claviers et jouets) au moins deux fois par jour à l'aide de produits commerciaux disponibles. D'autres mesures sont implantées au quotidien telles que limiter l'utilisation des items difficilement nettoyables (ex. articles en tissus) et vider les poubelles au quotidien. Pour une description détaillée complète, voir la section sur le nettoyage.

### 4. Ventilation des espaces

- Amélioration des filtres pour la ventilation et rehaussement du système de ventilation.
- En cas de panne de ventilation, les portes et les fenêtres seront ouvertes.

### 5. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes

Afin d'assurer la présence de personnel et d'élèves en santé à l'école, le personnel ainsi que les élèves devront faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes. Les parents d'élèves s'engageront à l'aide d'un formulaire d'engagement (envoyé par courriel en début d'année) à faire une **vérification journalière des symptômes liés au coronavirus**. Le personnel s'engage quotidiennement à vérifier ses symptômes. Tous s'engagent à vérifier quotidiennement la présence des symptômes suivants:

- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Maux de tête ;
- Fatigue extrême ou épuisement ;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;
- Douleurs corporelles ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Perte d'appétit,

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école. **Le personnel et les élèves qui présentent ces symptômes et pour qui ces symptômes ne sont pas reliés à une condition connue, doivent rester à la maison.**





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

*\*\*Si un élève commence à présenter des symptômes pendant la journée scolaire, le protocole d'isolement d'élève malade doit être suivi. Si un membre du personnel développe des symptômes pendant la journée scolaire, il doit en aviser son superviseur et quitter les lieux immédiatement.*

## 6. Regroupements de masse

La recommandation des autorités de santé publique limitant les regroupements ne s'applique pas aux écoles, mais plutôt aux regroupements ponctuels de personnes pour lesquels il est difficile d'implanter les mesures sécuritaires nécessaires à la prévention de la propagation du virus.

Dans les milieux scolaires, les autorités de santé publique proposent plutôt l'utilisation de groupes d'apprentissage. Cette mesure est considérée comme une mesure efficace permettant à la fois d'offrir le soutien nécessaire aux apprentissages et au bien-être des élèves et de maintenir un niveau de contacts proches limité et sécuritaire pour l'ensemble de la communauté.

Les groupes d'apprentissages doivent être isolés les uns des autres durant les activités de classe et dehors durant les récréations (dans des zones déterminées).

Les grandes assemblées ne devraient pas être tenues en personne.

Les élèves et le personnel seront regroupés en premier lieu par groupe classe et aussi par groupe d'apprentissage avec un maximum de 60 personnes pour l'élémentaire et 120 personnes pour le secondaire (7-12<sup>e</sup> année). L'école de l'Anse-au-sable compte huit groupes d'apprentissages (voir tableau ci-bas).

Groupe d'apprentissage	Classes/Niveaux
1	Classe 4 ans
2	Maternelle et Maternelle/1 <sup>re</sup> année
3	1 <sup>re</sup> année et 1/2 <sup>e</sup> année
4	2/3 <sup>e</sup> année
5	3 <sup>e</sup> année et 3/4 <sup>e</sup> année
6	4/5 <sup>e</sup> année
7	5/6 <sup>e</sup> année et 6 <sup>e</sup> année
8	7 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année



ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

## 7. Traçage des cas

Le traçage des cas sera pris en charge par les autorités de santé publique. Certains d'entre vous pourraient être exposés lors de sorties en public. Il est important d'informer votre direction d'école si vous pensez avoir été exposé. Le lien du BCCDC suivant vous permettra de voir les expositions publiques potentielles par région.

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

**\*\*Toute communication avec la communauté au sujet de cas potentiels devra faire l'objet d'une approbation par les autorités de santé publique. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez consulter votre direction d'école.**

## 8. Éducation physique / activité à l'extérieur

Les activités physiques de haute intensité doivent être organisées à l'extérieur autant que possible.

Les équipements ou articles partagés (par ex. appareils de musculation, tapis de course) ne peuvent être utilisés que s'ils sont nettoyés entre les utilisations.

### ▪ Les enseignants devraient planifier des activités physiques qui :

N'impliquent pas de contact physique prolongé (c'est-à-dire un contact physique au-delà d'un bref instant) ou de surpeuplement. Par exemple, la lutte, la danse en couple) doivent être évitées ;

Par exemple : les activités telles que le tag et le football tactile sont à faible risque, alors que les activités comme la lutte ou la danse en couple doivent être évitées. Les enseignants sont encouragés à adapter les activités dans la mesure du possible pour réduire les contacts physiques ;

- Maintiennent la distance physique (2 m) en dehors des groupes d'apprentissage ;
- Les membres du personnel de la maternelle à la 12e année sont tenus de porter des masques pendant les cours du programme PHE / extérieur lorsqu'ils sont à l'intérieur, incapables de maintenir une distance physique (2 m) et qu'il n'y a pas de barrière.

### ▪ Dans les écoles intermédiaires et secondaires :

**Activités d'exercice de haute intensité** (qui augmentent considérablement les taux de respiration) :





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE

675 Chemin Lequime

Kelowna, C.-B. V1W 1A3

Téléphone : 764-2771

Télécopie : 764-2772

- Si à l'intérieur et que l'activité est stationnaire, les élèves et / ou l'équipement de fitness (par exemple, vélos stationnaires, tapis de course, équipement de musculation, etc.) doivent être espacés de 2 mètres. S'assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace disponible pour réduire la probabilité de contact physique au-delà d'un bref instant ;
- Les activités devraient avoir lieu à l'extérieur ou être remplacées par des activités d'exercice de faible intensité, si les conditions ci-dessus ne peuvent être remplies ;
- Le port de masques pendant les exercices de haute intensité (à l'intérieur ou à l'extérieur) est laissé au choix personnel, mais les masques ne peuvent pas remplacer le besoin de 2 mètres entre les élèves et / ou les appareils de fitness pendant les exercices stationnaires de haute intensité à l'intérieur.

**Activités d'exercice de faible intensité**, les élèves du niveau intermédiaire et secondaire doivent porter des masques lorsqu'ils sont à l'intérieur, incapables de maintenir une distance physique (2 m) et qu'il n'y a pas de barrière :

- Un équipement partagé peut être utilisé, à condition qu'il soit nettoyé et désinfecté conformément aux directives de la section Nettoyage et désinfection de ce document ;
- Les élèves devraient être encouragés à pratiquer une bonne hygiène des mains avant et après avoir participé à une activité physique et à l'utilisation de l'équipement ;
- Désinfectez le matériel didactique (par exemple, les planches à pince, les tableaux blancs, les stylos, les bacs en plastique pour le transport du matériel, etc.) ;
- Inclure plus d'activités individuelles que d'activités d'équipe traditionnelles telles que la danse, l'environnement alternatif et les activités terrestres, les exercices sans équipement, la forme physique, la pleine conscience, la gymnastique et les jeux sur cible.

## 9. Cours de musique

Les équipements ou objets partagés (par ex. instruments de musique) ne peuvent être utilisés que s'ils sont nettoyés entre les utilisations.

Les élèves utilisant de l'équipement ou des instruments à jouer doivent être espacés d'au moins deux mètres.

Des masques doivent être portés lorsque les élèves chantent à l'intérieur pour les élèves du niveau intermédiaire et secondaire.

## 10. Port du masque







ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

**Important :** Les masques n'empêchent pas seuls la propagation du COVID-19. Des couches de protection, y compris le lavage des mains diligent et le fait de ne pas venir à l'école en cas de maladie, aideront à assurer la sécurité des élèves et du personnel.

**Tous les élèves de niveau secondaire et ceux du niveau intermédiaire** faisant partie de la structure de l'école secondaire (7-12<sup>e</sup> année), ainsi que **le personnel de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année**, devront porter un masque non médical dans tous les endroits situés à l'intérieur, y compris lorsqu'ils sont avec leurs groupes d'apprentissage.

Ils sont autorisés à retirer leur masque que dans les cas suivants :

- Assis ou debout à leur pupitre ou poste de travail dans une salle de classe ;
- Lorsqu'une barrière est en place ;
- Pour manger ou boire ;
- À l'extérieur lorsque la distanciation de 2 m soit respectée

En ce qui concerne **les élèves du niveau primaire et niveau intermédiaire** faisant partie de la structure de l'école primaire, le port d'un masque à l'intérieur reste un choix personnel/familial.

Les élèves et le personnel qui ne peuvent pas porter de masque pour des raisons de santé et de santé mentale, seront accommodés dans la mesure de possible.

Les masques ne sont pas recommandés pour les élèves du primaire dans les bus car ils sont plus susceptibles de toucher leur masque, de le porter incorrectement et d'avoir besoin d'aide pour le mettre et l'enlever.

Même avec le port de masque, la distanciation physique doit être pratiquée, dans la mesure du possible.

## 11. Environnement scolaire

*Droit d'accommodement lorsqu'un élève, un membre du personnel ou un autre adulte (y compris les visiteurs) ne peut pas se conformer à une mesure de sécurité spécifique pour des raisons de santé physique ou santé mentale. Les écoles / districts devront travailler avec ces personnes (et leurs parents/tuteurs, le cas échéant) pour explorer d'autres solutions afin d'assurer leur sécurité et celle des autres.*







ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

## MESURES SÉCURITAIRES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL

Tout le personnel est tenu de compléter une formation quant aux mesures sécuritaires de travail à respecter avant de réintégrer l'école avec les élèves. Tout le personnel doit lire et comprendre les documentations transmises par l'employeur incluant les mises à jour.

### Résumé des précautions générales standardisées et affiches de rappels

- Respecter les règles de distanciation physique **entre adultes** et entre groupes d'apprentissage ;
- S'assurer que le personnel pratique la distance physique (2m) lors des réunions en face à face.
- Le personnel doit porter des masques lorsqu'il est à l'intérieur, incapable de maintenir une distance physique et s'il n'y a pas de barrières.
- Respecter les consignes pour les personnes entrant dans l'école (ex. exempt de symptômes, système de contrôle du flux) ;
- Respecter les consignes pour les personnes sur place (ex. éviter les regroupements, groupes d'apprentissage, récréation, circulation, lavage des mains, utilisation contrôlée de la vaisselle, micro-ondes, du réfrigérateur, de la coutellerie commune, etc.) ;
- Respecter les consignes de gestion sécuritaire du site (ex. nombre maximum d'occupants pour les aires communes comme le salon du personnel, les salles de bain, le bureau du photocopieur) ;
- Assister à la formation des mesures de santé et sécurité, lire et comprendre le matériel éducatif procuré et réussir le quiz pour tester vos connaissances à la fin de la formation ;
- Respecter les règles de lavage des mains, d'hygiène respiratoire et l'interdiction de toucher votre visage ;
- Respecter **l'engagement de rester à la maison lorsque malade** et de **vérifier ses symptômes au quotidien** ;
- Respecter les mesures de gestion du développement des symptômes lorsque présent en milieu scolaire pour le personnel et les élèves ;
- Assurer une aération suffisante dans tous les lieux occupés (i.e. favoriser une aération naturelle et des échanges d'air maximal, cheminée statique) ;  
<https://www.worksafebc.com/en/resources/about-us/covid-19/general-ventilation-and-air-circulation-covid-19-faq?lang=en>
- Limiter les déplacements dans l'école en favorisant la venue des spécialistes dans la salle de classe plutôt que de déplacer les élèves de classe en classe (les spécialistes qui ne font pas partie des groupes d'apprentissage devront respecter la distanciation physique et porter un masque) ;



ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

- Assurer le respect des protocoles de matériel extérieur apporté par les élèves (sac à dos, manteau, etc.) ;
- Favoriser le plus possible les activités extérieures.

**Note du ministère de l'Éducation:** *There is no evidence that the COVID-19 virus is transmitted via textbooks, paper or other paper-based products. As such, there is no need to limit the distribution of books or paper based educational resources to students because of COVID-19.*

**Note from Worksafe BC:** *There is no need to limit the distribution or sharing of books or paper based educational resources to students. **Laminated paper-based products should be cleaned and disinfected daily if they are touched by multiple people.***

## 1. Vérification des symptômes :

- Tous les membres du personnel doivent remplir le formulaire de vérification active quotidienne des symptômes et le remettre au secrétariat qui les conserve ou bien utiliser l'affiche QR et enregistrer les données demandées avant d'entrer dans l'école. Ils doivent conserver ce fichier dans leurs dossiers pour vérification en cas de propagation conformément à l'ordonnance de WSBC.
- Le personnel ou autres adultes doivent rester à la maison lorsqu'ils sont malades, car c'est l'un des moyens les plus importants de réduire l'introduction et la propagation du COVID-19 dans les écoles. Les ressources suivantes fournissent des conseils sur les symptômes spécifiques de la maladie :
- Le personnel et les autres adultes peuvent se référer au « Quand se faire tester pour COVID-19 » de BCCDC.
- Les adultes et le personnel peuvent également utiliser l'outil d'auto-évaluation en ligne de la BCCDC, appeler le 8-1-1 ou leur fournisseur de soins de santé.

Le moment où un membre du personnel ou un autre adulte peut retourner à l'école dépend du type de symptômes qu'il a ressentis (comme indiqué dans l'application K-12 Health Check et la ressource BCCDC « Quand se faire tester pour COVID-19 ») et si un COVID-19 test est recommandé.

## 2. Entrée et sortie du site :

- Ne pas entrer dans l'école si vous présentez des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoires (voir liste plus complète dans le document du BCCDC)
- Respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre les groupes d'apprentissage et entre les adultes lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice.





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

- Utiliser la porte désignée pour entrer et celle pour sortir de l'école.
- Respecter le système de contrôle du flux des personnes entrant établi par votre direction et permettant de respecter les règles de distanciation sociale (suivre les flèches...)
- Laver vos mains dès que vous entrez dans l'école et à votre sortie à la fin de la journée (salle de premiers soins) et nettoyer vos appareils électroniques qui viennent de la maison dès votre arrivée.
- Placer vos effets personnels (sac à dos, appareils électroniques, etc.) à votre place pour la journée ou dans votre casier.
- Les contracteurs et les invités essentiels doivent signer le registre des entrées en entrant et en sortant dans les écoles et se laver les mains en entrant et en sortant.
- Tous les visiteurs doivent porter un masque non médical lorsqu'ils sont à l'intérieur de l'école. Des exceptions seront faites pour les visiteurs qui ne tolèrent pas les masques pour des raisons de santé ou de comportement.
- Le CSF n'autorise pas l'accès aux parents, tuteurs et bénévoles dans les établissements jusqu'à nouvelle ordre, à moins d'approbation de DGA.

### 3. Distanciation physique intra et extra groupes d'apprentissage:

- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.) et les encombrements comme les toilettes, dans les corridors, etc.
- Respecter les règles de distanciation physique de **2 mètres entre tous les adultes et les élèves qui sont hors de votre groupe d'apprentissage. Il devra y avoir une distanciation maintenue et suffisamment d'espace pour éviter le surpeuplement de ceux du même groupe d'apprentissage.**
- Lorsque le respect de la distanciation est impossible et qu'un premier soin doit être prodigué à l'élève, le personnel devra porter un masque et des gants jetables. Ceux-ci devront être disposés immédiatement dans la poubelle après leur utilisation. Les masques jetables ne doivent pas être portés pour une période prolongée, ils devraient être portés seulement pour des périodes brèves là où la distanciation physique n'est pas possible (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf>)
- Si nécessité de parler à quelqu'un hors de votre groupe d'apprentissage, respecter la distance de 2 mètres entre les personnes ou utiliser votre téléphone ou votre outil de clavardage préféré ;
- Si nécessité de rencontrer des collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, s'assurer que l'endroit choisi permette de respecter la distance de 2 mètres entre les personnes;
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone ;
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. – **Lavez-vous les mains après avoir reçu une livraison ;**





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

- L'accès aux écoles par le public est limité, les visites sont interdites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction et la direction-générale adjointe ;
- Le plan de votre école minimise le nombre d'adultes interagissant avec les groupes d'apprentissage dont ils ne font pas partie et lorsque nécessaire, il priorise les intervenants qui permettent de supporter les apprentissages et le bien-être des élèves;
- Les interactions entre différents groupes d'apprentissage doivent être très limitées. La distanciation physique doit être respectée entre les groupes d'apprentissage.
- Si la distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent, d'offrir les services de manière virtuelle ou en dernier recours, le port du masque.

#### 4. Utilisation des salles de bains :

- Lorsque vous utilisez la salle de bain, assurez-vous de respecter la règle de distanciation et de respecter le plan d'utilisation mis en place par votre direction, le cas échéant.
- La porte reste ouverte lorsque non utilisée.
- Lavez vos mains avant de fermer/toucher la porte.
- Lavez vos mains après être allé aux toilettes et avant de quitter la salle de bain.
- Suivre les recommandations de lavage des mains.

#### 5. Maladie/Symptômes :

- **Si vous êtes malade, restez à la maison.**
- Si vous développez des symptômes pendant que vous êtes au travail, notifiez votre superviseur et quittez les lieux immédiatement.

Il se pourrait que vous ayez été exposé à COVID dans un lieu public. Pour vérifier les alertes, veuillez visiter le site du BCCDC en cliquant sur le lien suivant : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

**\*\*\*Si vous pensez avoir été exposé ou si les informations sur ce site confirment votre exposition potentielle, contactez le 811 afin d'obtenir la marche à suivre proposée par les autorités de santé publique et informez votre direction d'école ou votre superviseur.**

#### 6. Gérer un élève développant des symptômes :

*Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents. Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement.*





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

Si un élève commence à présenter des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19, il est recommandé de :

- Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé sécuritaire (salle d'isolation) et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher : local #4
- Portez un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf> <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>)
- Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque
- Demandez à quelqu'un au bureau de contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement.
- Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire (2m) dans la mesure du possible.
- La conciergerie fera le nettoyage et désinfection de toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.

\*\*\*Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion de l'école et avisera le CSF des mesures à mettre en place.

## 7. Règles d'accès aux bâtiments:

- Tout le personnel entrant dans les écoles doit avoir reçu la formation en matière de mesures sécuritaires de travail.
- Le personnel et les autres adultes doivent effectuer une vérification de santé quotidien actif, conformément à l'ordonnance de WSBC, avant d'entrer à l'école.
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone.
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. – **Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison.**
- L'accès au bâtiment aux parents, aux personnes du public, les sous-traitants et les non-membres du personnel du CSF est interdit à moins d'entente spéciale avec la direction. Si leur entrée est nécessaire, l'accès doit être autorisé par la direction de l'école et ils devront connaître et se soumettre aux mesures sanitaires en vigueur. Ils doivent signer le registre des entrées en entrant et en sortant et se laver les mains.

## Personnel du bureau central visitant les écoles ou qui passe d'un site à un autre

- Le personnel se déplaçant d'une école à l'autre devra respecter les procédures spécifiques à chaque site visité. Lors d'interactions avec les élèves et membres du personnel, ils devront maintenir la distanciation physique de 2 mètres. Si cette distanciation physique est





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE

675 Chemin Lequime

Kelowna, C.-B. V1W 1A3

Téléphone : 764-2771

Télécopie : 764-2772

impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent ou en dernier recours, le port du masque. Si le personnel doit voyager en groupe, il faut considérer l'utilisation de véhicules séparés. Les véhicules plus grands pourront potentiellement être utilisés s'ils peuvent assurer le maintien de la distanciation physique entre les passagers.

## 8. Routine de nettoyage pour les membres du personnel/ Nettoyage accru

Nous avons en place un processus amélioré de nettoyage et de désinfection quotidiens des surfaces fréquemment touchées. Un concierge de jour assurera la désinfection des surfaces fréquemment touchées.

### Le personnel doit:

- o Laver ses mains :
  - Dès l'arrivée à l'école
  - Après être allé aux toilettes,
  - Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition d'une classe à l'autre, etc.),
  - Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas,
  - Avant et après avoir offert les premiers soins,
  - Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang),
  - Après avoir nettoyé des surfaces souillées
  - Avant de mettre et après avoir enlevé des gants
  - Avant de mettre et après avoir enlevé un masque
  - Après avoir manipulé des poubelles
  - Lorsque vous quittez l'école.
- o Éviter de toucher votre visage
- o Si rencontre entre collègues ou avec des parents dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, désinfecter toutes les surfaces, poignées, équipements ou ameublements utilisés, après votre rencontre;
- o Si partage d'une station de travail/salle de classe avec un(e) collègue, désinfecter les surfaces de travail après utilisation ;
- o Si besoin d'utiliser le photocopieur, se laver les mains avant et après l'avoir utilisé ;
- o Désinfecter toutes les fournitures de bureau partagées avant et après avoir terminé leur utilisation (incluant les agrafeuses, perceuses, trancheuses, etc.) ;
- o Ne pas partager de breuvage ou de nourriture ;
- o Prendre leur pause dans leur salle de classe ou en respectant les maximums d'occupation du salon de personnel et les horaires établis.





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

\*\*\*L'eau et le savon demeurent la méthode préférable de lavage des mains.

**Salon du personnel** Maximum de 13 personnes en tout temps. Assurez-vous de désinfecter avant et après utilisation des outils communs.

- o Portez un masque si vous ne mangez pas et respecter la distanciation de 2 mètres.

Dans **la salle de travail/photocopieur** : Pas plus de 2 personnes à la fois pour éviter les croisements et le rapprochement sociale. Assurez-vous de désinfecter avant et après utilisation des outils communs.

## 9. Produits nettoyants

- o Le service de nettoyage assurera le remplissage des distributeurs de gel alcoolisé nettoyant, des distributeurs de savon et de serviettes en papier.
- o Tout le personnel se verra donner du matériel de nettoyage afin d'assurer le nettoyage et la désinfection de leur station de travail et des outils communs.
- o Le nettoyage général et désinfection des locaux au moins une fois par période de 24 heures. Cela inclut les éléments qu'un seul élève utilise comme un bureau individuel.
- o Le service de nettoyage ou la direction /secrétariat fournira des bouteilles avec vaporisateur contenant un mélange approuvé de désinfectant ou des lingettes humides désinfectantes et des serviettes en papier.

Tous les produits désinfectants, produits de nettoyage, hydrogel nettoyant alcoolisé doivent être rangés de manière appropriée et en respectant les règles en matière de produits dangereux. Les fiches signalétiques sont disponibles à tout le personnel sur l'intranet dans la section ressources humaines, produits dangereux MSDSfetch (SIMDUT) : <https://intranet.csf.bc.ca/ressources-humaines/ressources-humaines-securite-au-travail/produits-dangereux/produits-dangereux/> et tous les produits doivent être correctement identifiés. [http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting\\_PublicSettings.pdf](http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf)

### Quoi faire en cas d'exposition accidentelle à un produit nettoyant ou désinfectant?

Si vous ou quelqu'un dans votre entourage est exposé à un désinfectant, appliquez les mesures de premiers soins suivantes et appelez votre centre antipoison locale 1.800-567-891.

- Si inhalation : Se rendre dans un endroit bien aéré et respirer de l'air frais
- Exposition des yeux : rincer les yeux à l'eau courante pour 5-10 minutes
- Exposition de la peau: rincer la peau à l'eau courante pour 5 minutes
- Ingestion: Boire de une ½ à 1 tasse d'eau.





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

## 10. Détails relatifs à la nourriture, au déroulement des repas et des collations

- Chacun devra apporter son dîner
- Ne pas partager de nourriture ou de breuvages
- Laver toujours vos mains avant de manipuler de la nourriture
- Manger votre dîner dans votre salle de classe ou dans le salon du personnel selon l'horaire établie en vous assurant de respecter le maximum d'occupation
- Ne pas permettre que des produits alimentaires faits maison soient mis à la disposition d'autres élèves (friandises d'anniversaire, articles de vente de pâtisserie, etc.)
- La nourriture et les boissons ne devraient pas être partagées.

## 11. Communication des incidents d'isolement ou de retour à la maison du personnel

Communiquer tout incident d'isolement d'un élève à votre direction.

## MESURES SPÉCIFIQUES AUX ÉLÈVES

### 1. Formulaires de vérification :

- Tous les parents des enfants doivent signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école.
- Les élèves doivent rester à la maison lorsqu'ils sont malades, car c'est l'un des moyens les plus importants de réduire l'introduction et la propagation du COVID-19 dans les écoles. Les ressources suivantes fournissent des conseils sur les symptômes spécifiques de la maladie :
- Les parents / tuteurs et les élèves peuvent utiliser l'application K-12 Health Check (<https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1>) ;
- Les élèves et les parents / tuteurs peuvent également utiliser l'outil d'auto-évaluation en ligne de la BCCDC, appeler le 8-1-1 ou leur fournisseur de soins de santé.

Le moment où un élève peut retourner à l'école dépend du type de symptômes qu'il a ressentis (comme indiqué dans l'application K-12 Health Check et la ressource BCCDC « Quand se faire tester pour COVID-19 ») et si un COVID-19 test est recommandé.

### 2. Les autobus

- Les conducteurs portent des masques et, dans certains cas, des visières,
- Les élèves doivent se laver les mains avant d'embarquer dans l'autobus





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

- Masques requis pour tous les élèves;
- Aucun élève, ou chauffeur d'autobus, n'est obligé de porter un masque non médical s'il ne le tolère pas.
- Chargement des autobus :
  - Déterminer la séquence d'embarquement des élèves ; l'embarquement doit se faire de l'arrière à l'avant et le débarquement de l'avant à l'arrière
  - Des sièges doivent être assignés (les élèves de même groupes et familles)
  - Favoriser un élève par siège
  - Aligné par le personnel de l'école dans l'après-midi, dans la cour de l'école, en fonction du déchargement.
- Les listes d'autobus ainsi que des sièges attitrés doivent être maintenues pour le suivi des contacts.
- Les autobus doivent être nettoyés et désinfectés conformément aux directives du BCCDC
- Établir un système de respect de la distanciation physique pour l'embarquement (ex. ruban adhésif au sol sur le trottoir, décaler l'embarquement par autobus, etc.)
- Garder les listes à jour des personnes à bord et un plan de siège doit être remis par les chauffeurs au secrétariat

\*\*L'utilisation de véhicules privés et autres moyens de transport (ex. vélo, marche, etc.), lorsque possible, sont encouragés.

### 3. Politique d'arrivée et départ des élèves :

- Arrivée des enfants entre 8h15 et 8h45, départ à 15h00
- Les parents ne devraient pas sortir de leurs voitures, ils devraient laisser les enfants venir vers l'école seuls.
- Une exception sera accordée aux parents de nouveaux élèves et élèves de la maternelle pour le mois de septembre. Ces parents pourront venir jusqu'à la clôture et laisser les enfants avec le membre du personnel présent. Ils devront respecter la distanciation physique avec tous les enfants et adultes, ou porter un masque. Ils ne pourront pas entrer dans l'école pendant les heures de classe sauf avec la permission de la direction.
- Aucun parents/tuteurs sur le terrain de l'école et /ou dans l'école. (Sauf exception)
- Toute communication doit se faire par téléphone, courriel ou zoom.
- À leur arrivée les élèves se rendront à l'endroit assigné dans la cour de récréation (selon le groupe d'apprentissage).
- Lorsque la cloche sonne à 8h45, les élèves vont se mettre en rangs par classe dans les endroits désignés pour leur classe.
- Chacun doit utiliser le gel en entrant dans l'école ou bien se laver les mains au lavabo qui est dans chaque classe avec le savon fourni.





ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

- Les élèves se rendront directement dans l'école où ils pourront utiliser les casiers pour déposer leurs effets.
- Après les récréations, les élèves suivront les procédures mises en place par chaque enseignant(e).

#### 4. Les élèves devraient laver leurs mains :

Le lavage des mains devrait être encouragée à l'entrée à l'école et avant/après les pauses et les repas en utilisant les toilettes et en utilisant l'équipement de gymnastique/aire de jeux.

- Avant d'entrer dans l'autobus ;
- Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ;
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers un autre local, etc.) ;
- Avant de manger ou boire ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;
- Quand leurs mains sont visiblement sales ;
- Quand ils quittent l'école.
- Avant d'embarquer dans l'autobus (un membre du personnel donnera du gel aux élèves pour le nettoyage de leurs mains)

Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (toussez dans le coude, jeter les mouchoirs à la poubelle, etc.) Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.

#### 5. Distanciation physique pour les enfants et groupes d'apprentissage:

*Nous comprenons qu'il est difficile de respecter la règle de distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne et particulièrement avec les élèves plus jeunes. Toutefois, il est important de maximiser nos efforts en ce sens.*

- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.)
- Respecter les règles de distanciation physique de 2 mètres entre les élèves qui sont hors de votre groupe d'apprentissage ;
- Aidez les élèves à apprendre à propos de la distanciation physique par l'entremise de jeux. Par exemple, pour les élèves plus jeunes, vous pouvez utiliser de la musique afin de demander aux élèves d'étendre leurs bras de chaque côté et tourner lentement sur eux-mêmes en ne touchant personne autour d'eux. Pour les plus vieux, vous pouvez utiliser des lectures leur



ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

expliquant ce que veut dire la distanciation physique et l'importance de l'autorégulation (ex. space camp).

- Favorisez les activités à l'extérieur en plus petits groupes d'élèves afin de faciliter le respect d'un certain degré de distanciation (ex. collations, activités artistiques, etc.) et pour les activités de hautes intensités.
- Gardez assez de jeux disponibles afin de favoriser les jeux en solitaire
- Augmentez la distance entre les élèves pendant les activités comme les repas en séparant les chaises.
- Lorsque des élèves veulent utiliser le même endroit, en rediriger certains vers une autre station.
- Considérez décaler le moment des collations et dîner afin de réduire le nombre d'enfants dans les groupes et augmenter la distance entre chacun d'eux.
- Rappelez la règle de garder les mains pour soi.
- Lors des interactions entre différents groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit être respectée.
- Si la distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent, d'offrir les services de manière virtuelle ou en dernier recours, le port du masque.
- Les élèves ne devraient pas être face-à face dans les classes.

## 6. Gestion de la nourriture, du matériel et des fournitures scolaires

- Il est interdit d'apporter des objets tels des jouets de la maison ou des animaux
- Il est interdit de partager la nourriture et les breuvages
- Rappelez fréquemment les règles de non-partage du matériel, de la nourriture et des breuvages
- Les objets de la classe partagés régulièrement seront nettoyés et désinfectés en fin de journée (ex. jouets)
- Favorisez les jeux qui sont facilement nettoyables et de faibles intensités si vous les faites à l'intérieur.
  
- Évitez l'utilisation de pâte à modeler, les toutous, les déguisements, afin d'éviter le partage de microbes entre élèves
- Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.)
- À leur arrivée les élèves prendront tous les effets scolaire et nourriture qu'ils ont besoin de leur sac pour les apporter en classe de façon à limiter les accès aux casiers (corridor)



ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

## 7. Activités extracurriculaires et sports

Les activités extracurriculaires incluant les sports pourront s'offrir si la distanciation physique peut être assurée entre membres de différents groupes d'apprentissage et que l'évitement des contacts physiques est pratiqué par les membres d'un même groupe. Les activités extracurriculaires entre écoles ne pourront pas avoir lieu à ce stade.

## Annexes

### Nettoyage des appareils électroniques

Chaque membre du personnel sera responsable de nettoyer, de manière journalière à son arrivée, ses appareils électroniques en suivant la procédure suivante :

1. Fermer tout appareil et débrancher toutes connexions avant de procéder au nettoyage des appareils électroniques
2. D'abord enlever la saleté visible, la poussière et le gras
3. Utiliser des serviettes désinfectantes alcoolisées à 70%
4. Essuyer doucement les surfaces. Il n'est pas nécessaire de frotter vigoureusement ou encore de récurer en appuyant fortement.
5. Bien sécher la surface
6. Éviter d'utiliser des produits contenant de l'eau de javel, du chlore ou autres produits abrasifs qui pourraient endommager les appareils.
7. Ne pas vaporiser ou submerger les appareils électroniques dans du liquide désinfectant ou tout autre liquide
8. Considérer utiliser un recouvrement de plastique pour faciliter le nettoyage
9. Les claviers, les souris, les contrôleurs électroniques doivent être nettoyés similairement à l'aide de serviettes humides alcoolisées ou à l'aide d'hydrogel et de serviettes en papier.



ÉCOLE DE L'ANSE-AU-SABLE  
675 Chemin Lequime  
Kelowna, C.-B. V1W 1A3  
Téléphone : 764-2771  
Télécopie : 764-2772

### **Pour plus d'informations :**

Téléphonez 1-888-COVID-19, textez 604-630-0300 ou consultez les liens suivants : The BC Centre For Disease Control: <http://covid-19.bccdc.ca/>

Health Link BC: <https://www.healthlinkbc.ca/health-feature/coronavirus-disease-covid-19>

Health Canada: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>

The World Health Organization: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>

Site web permettant une auto-évaluation des risques de COVID-19 <https://bc.thrive.health/covid19>

### **Références :**

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation>

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/childcare-schools>

[http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting\\_PublicSettings.pdf](http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf)

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-guidance-k-12-schools.pdf>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-education.aspx>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/900/Pages/DC-900-1076.aspx>

